

NOTE DE SERVICE

- AUX :** Doyens et vice-doyens des études supérieures
Vice-recteurs et vice-recteurs associés à la recherche
- C.C. :** Personnes-ressources pour les bourses postdoctorales Banting dans les universités
Agents de liaison pour les bourses dans les universités
Responsables des subventions de recherche dans les universités
Peggy Borbey, directrice exécutive du Secrétariat Vanier-Banting
Serge Villemure, directeur, Direction des subventions de recherche et bourses, CRSNG
Valérie Laflamme, directrice, Portefeuille de la formation en recherche, CRSH
- DE :** Julie Conrad, gestionnaire, Programmes Vanier-Banting et bourses des IRSC
- DATE :** 19 avril 2017
- OBJET :** Mise à jour sur le programme et lancement du concours 2017-2018 de bourses postdoctorales Banting (BP Banting)

Prière de transmettre aux personnes de votre établissement à qui cette information pourrait être utile.

Le concours de bourses postdoctorales Banting 2017-2018 est lancé! Cette note de service a pour but de vous informer des nouvelles du programme pour le présent concours.

I) Calendrier du concours 2017-2018 pour les BP Banting

Le calendrier du concours est semblable à celui du dernier concours. Vous trouverez ci-dessous certaines dates importantes :

	BP Banting
Lancement du concours	19 avril 2017 : Affichage de la documentation mise à jour sur le site Web du programme et activation de RechercheNet (système électronique de présentation des demandes)
Date limite de présentation des demandes	20 septembre 2017 (20 h, HAE)
Date prévue de l'avis de financement	Mi-février 2018

II) Administration du concours de BP Banting

MESURE À PRENDRE – Signataire unique pour les lettres d'approbation des établissements

Dans le cadre du processus de présentation des demandes de BP Banting, chaque établissement doit fournir le nom de la personne chargée de signer les lettres d'approbation pour l'établissement (soit le recteur ou l'équivalent ou un délégué unique). Cette information doit être transmise au responsable du programme à Banting@cihr-irsc.gc.ca au plus tard le **1^{er} septembre 2017**. Cela nous permettra de nous assurer que les demandes provenant de votre établissement ont bel et bien été approuvées par la seule personne qui en a le pouvoir.

Pour de plus amples renseignements sur des établissements d'accueil particuliers, visitez le [site Web des BP Banting](#).

III) Nouvelles du Programme de BP Banting

NOUVEAU : Suppression de la limite de 25 % des bourses accordées à des candidats à l'étranger

Le Programme de BP Banting avait fixé à 25 % le nombre limite de bourses accordées à des candidats à l'étranger. Cette politique a été supprimée avec le concours de 2017-2018, et ce, dans le but de se conformer à l'objectif du programme qui consiste à appuyer les meilleurs chercheurs postdoctoraux et à reconnaître l'importance d'une expérience de recherche diversifiée dans le développement du potentiel de chef de file.

NOUVEAU : Préjugés implicites/inconscients dans le processus de sélection

L'équité et la diversité doivent être prises en compte à toutes les étapes des processus de sélection/recrutement, d'approbation des candidatures et d'évaluation des demandes de bourses Banting. Le Secrétariat Vanier-Banting travaille activement à sensibiliser toutes les personnes qui participent à la sélection des boursiers Banting aux préjugés implicites (ou inconscients). Les liens qui suivent pourraient vous être très utiles :

- 1) [Ressource faisant un survol des préjugés inconscients élaborée par les femmes de la côte ouest en génie, sciences et technologie \(WWest\)](#)
- 2) Test de Harvard intitulé [Implicit Bias: Gender – Science test, and/or the Gender – Career test](#)
- 3) [Module d'apprentissage des IRSC sur les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs](#)
- 4) [Conseils aux membres du comité de sélection Banting pour réduire les préjugés sexistes dans le processus d'évaluation](#)

Rappel : Exigence d'un répondant indépendant

Dans toutes les demandes, au moins un des trois répondants invités doit être un répondant indépendant. Pour de plus amples renseignements, consultez le [Guide de présentation des demandes, Tâche 8 Identifier les répondants](#).

RAPPEL — Admissibilité du thème (domaine de recherche)

Il incombe au candidat et à son directeur de recherche de réfléchir attentivement au comité de sélection qui devrait évaluer la demande. Pour de plus amples renseignements, consultez le [Guide de présentation des demandes - Tâche 6 Préciser le domaine de recherche](#). En cas de doute, veuillez faire parvenir un courriel à banting@cihr-irsc.gc.ca en prenant soin d'y joindre un résumé d'une page de la recherche proposée pour obtenir des éclaircissements.

RAPPEL — Déclaration du directeur de recherche : appui des établissements

Étant donné la nature concurrentielle du programme, et son rôle en tant que premier programme postdoctoral au Canada, il est très important que les établissements énoncent clairement le soutien qui sera accordé au candidat. Il faudra expliquer en quoi ce soutien va au-delà de celui obtenu par le détenteur d'une bourse postdoctorale courante. Ce soutien devra être raisonnable et approprié pour l'établissement et répondre aux besoins du candidat et de la recherche proposée. Ce problème a été soulevé lors de la récente [évaluation](#) du programme Banting. Dans le cadre du processus d'établissement du rapport de fin de subvention Banting, des questions seront prévues pour confirmer que le financement annoncé dans la demande a bel et bien été versé au boursier Banting pendant la période de la bourse.

RAPPEL – Approbation de l'établissement : sélection et diversité

Étant donné la nature concurrentielle du programme, nous tenons à vous rappeler de continuer à être très sélectifs lorsque vous approuvez la demande d'un candidat. Ainsi, nous pourrions ensemble assurer la qualité des candidatures, de sorte que le programme soutienne les boursiers postdoctoraux de calibre mondial appelés à devenir les prochains chefs de file en recherche.

On encourage les candidats à présenter des demandes dans tous les domaines de recherche et dans les deux langues officielles. En outre, il faut veiller à assurer l'équité entre les sexes dans le processus d'approbation.

RAPPEL – Recrutement à l'international

Étant donné l'objectif du programme d'attirer des boursiers postdoctoraux au Canada, nous vous encourageons à appuyer la candidature de nouveaux étudiants étrangers. Votre collaboration est primordiale pour élever les bourses du Programme de BP Banting au rang de bourses parmi les plus valorisées, prestigieuses et convoitées au Canada.

RAPPEL – Mobilité et choix de l'établissement d'accueil

Tous les candidats doivent justifier clairement le choix de l'établissement et du directeur de recherche, et mettre en évidence les avantages qu'ils comptent retirer de ce choix quant à la réalisation de leurs aspirations professionnelles. S'ils se trouvent déjà à l'établissement d'accueil proposé, les candidats doivent justifier la décision de rester au même endroit. Il devrait y avoir une corrélation directe entre la solidité de la justification et le temps déjà passé à l'établissement en question. Dans des circonstances exceptionnelles seulement, une BP Banting pourra être accordée à un candidat qui demeure au même établissement ou dans le même milieu de recherche où il a obtenu son doctorat, ou l'équivalent, ou son diplôme de professionnel de la santé.